

Cabinet

Service interministériel
De défense et
de protection civile
Bureau de la prévention des risques
Et de la sécurité du public

Affaire suivie par Corinne SCHULLER

☎ : 01.39.49.78.81

✉ : corinne.schuller@yvelines.gouv.fr

SIDPC/2014- 281.

Versailles, le 28 Novembre 2014.

Le Préfet des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

Objet : Campagne 2014 de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pièces jointes : 1 dépliant

En France, le monoxyde de carbone demeure encore une cause d'hospitalisation et de mortalité importante (une cinquantaine de décès par an). Il est donc nécessaire de poursuivre la mobilisation de tous les acteurs face à ce véritable problème de santé publique.

Si les actions de prévention menées jusqu'à présent ont très certainement permis de développer les connaissances sur les causes des intoxications au monoxyde de carbone et de favoriser l'adoption de comportements préventifs, il n'en reste pas moins que la communication doit être poursuivie auprès de la population sur les facteurs de risque lesquels sont peu ou mal identifiés.

Les messages principaux de la campagne en matière de prévention sont de :

- faire vérifier ses installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel ;
- faire ramoner mécaniquement ses conduits d'évacuation des produits de combustion ;
- aérer son logement même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils (notamment utilisation des chauffages d'appoint de manière discontinue, utilisation en extérieur des braseros et des groupes électrogènes).

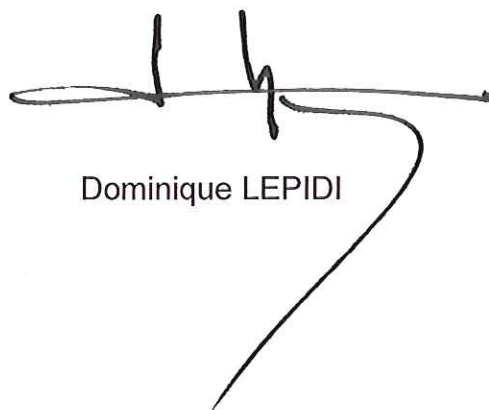
Dans ce cadre, l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), vient de me faire parvenir des dépliants dont je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un exemplaire, afin de sensibiliser nos concitoyens.

Les supports de cette campagne sont téléchargeables sur le site Internet de l'INPES (www.inpes.sante.fr), ainsi que sur le site de la Préfecture (www.yvelines.pref.gouv.fr) - rubrique protection des populations – campagne de prévention).

Ces actions de prévention ciblent également les établissements recevant du public (ERP). Par conséquent je vous invite à diffuser ces informations auprès des responsables des ERP, durant toute la période hivernale.

Vous constituez un relais important dans la prévention de ces accidents et je compte sur votre soutien pour relayer cette campagne auprès du grand public.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a large loop on the right side and a vertical stroke on the left.

Dominique LEPIDI